



Le 1 février 2016

Monsieur Andrew Treusch
Commissaire de l'Agence du revenu du Canada
555, avenue MacKenzie, 7^e étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0L5

Objet : Estimation de l'évasion fiscale et de l'écart fiscal

Monsieur,

Je vous écris au sujet de la lettre que la ministre du Revenu national a reçue du sénateur Percy E. Downe à propos de l'intention du gouvernement fédéral de lutter contre l'évasion fiscale au Canada, ainsi que de l'expertise que pourrait apporter le DPB pour l'évaluation de l'écart fiscal.

Votre bureau a déjà fait savoir que l'Agence du revenu du Canada (ARC) ne produit pas de renseignements ou de données sur l'écart fiscal. Mon personnel a élaboré une méthode – qui a déjà été communiquée à votre bureau – pouvant servir à établir une évaluation des coûts de l'écart fiscal au Canada par l'analyse des renseignements que l'ARC reçoit des contribuables et par l'examen des résultats des vérifications que mène l'ARC auprès des contribuables.

Nous serions heureux d'avoir l'occasion de rencontrer les responsables de votre bureau afin de discuter de la possibilité de travailler de concert pour déterminer le taux d'évasion fiscale et l'écart fiscal au Canada.

Veillez recevoir, monsieur, mes plus sincères salutations.

Le directeur parlementaire du budget

A handwritten signature in blue ink that reads 'Jean-Denis Fréchette'.

Jean-Denis Fréchette

c. c. Sénateur Percy E. Downe